



IMMOBILIER

www.mtgimmobilier.fr

BARÈME DES HONORAIRES 2022

TRANSACTION	A LA CHARGE DU VENDEUR	Rédaction mandat de vente, constitution du dossier de vente, publicités diverses, visites, négociation, rédaction compromis de vente	5% TTC du prix de vente
LOCATION	A LA CHARGE DU LOCATAIRE ET DU BAILLEUR	ZONE : VISITE / DOSSIER / RÉDACTION BAIL	TENDUE 10 € TTC / m ² TRÈS TENDUE 12 € TTC / m ²
	A LA CHARGE DU LOCATAIRE ET DU BAILLEUR	ÉTAT DES LIEUX	3 € TTC / m²
	A LA CHARGE DU BAILLEUR	ENTREMISE ET NÉGOCIATION	250 € TTC
GESTION LOCATIVE	Appels et encaissement des loyers et charges, envoi des quittances, relations avec les locataires, gestion des sinistres, établissement des devis, compte rendu de gestion mensuel, reversements mensuels des loyers par virement, réalisation de l'état des lieux, calcul du dépôt de garantie à restituer, révisions des loyers, vérification annuelle de l'assurance habitation et des contrats d'entretien chaudière des locataires, régularisation des charges locatives, règlement des charges de copropriété, récupération de la taxe des ordures ménagères, paiement de la taxe foncière, aide à la déclaration de revenus fonciers (optionnel 50 € TTC)		7,20% TTC sur les sommes encaissées hors dépôt de garantie
ASSURANCE LOYERS IMPAYÉS	LOYERS IMPAYÉS	80 000 €	DURÉE ILLIMITÉE
	DÉTÉRIORATIONS IMMOBILIÈRES	8 000 € HT	DURÉE ILLIMITÉE
	PROTECTION JURIDIQUE	8 000 € TTC	PAR LITIGE ET PAR ANNÉE
LOCAUX / BUREAUX COMMERCIAUX	A LA CHARGE DU PRENEUR		30% TTC du loyer annuel hors charges
PARKING / GARAGE / BOX	A LA CHARGE DU LOCATAIRE ET DU BAILLEUR		10% TTC du loyer annuel hors charges

ESTIMATION GRATUITE

TAUX DE TVA EN VIGUEUR 20%